Image not found or type unknown

Achat sur Mistergooddeal.com

Par **Maryse09**, le **28/12/2013** à **13:16**

Bonjour,

Décidément, c'est festival pour moi en ce moment...

J'ai acheté le 15 novembre dernier un robot cuisinier pour le Noël de mon chéri. Forcément, je lui ai offert le 25 décembre. Or, au déballage, il s'avère que le couvercle anti-projection était cassé. Je contacte le SAV de Mistergooddeal demandant s'il était possible de procéder au remplacement du couvercle anti-projection transparent, le robot étant par ailleurs parfaitement opérationnel. Cela fait 3 jours qu'ils me répondent que le délai de rétractation est de 15 jours, donc dépassé et qu'ils ne peuvent donner suite à ma demande, d'autant plus que la casse ne rentre pas dans le cadre de la garantie.

Est-ce exact ?

Par **Visiteur**, le **03/01/2014** à **15:20**

adressez vous à la marque...? avec un peu de chance...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés